



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Normandie | 2012

---

### Verson – Écoquartier des Mesnils

Fouille préventive (2012)

Cécile Germain-Vallée, Pierre Giraud et Erwan Nivez

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/78455>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Cécile Germain-Vallée, Pierre Giraud et Erwan Nivez, « Verson – Écoquartier des Mesnils » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 10 juin 2021, consulté le 10 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/78455>

---

Ce document a été généré automatiquement le 10 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Verson – Écoquartier des Mesnils

Fouille préventive (2012)

Cécile Germain-Vallée, Pierre Giraud et Erwan Nivez

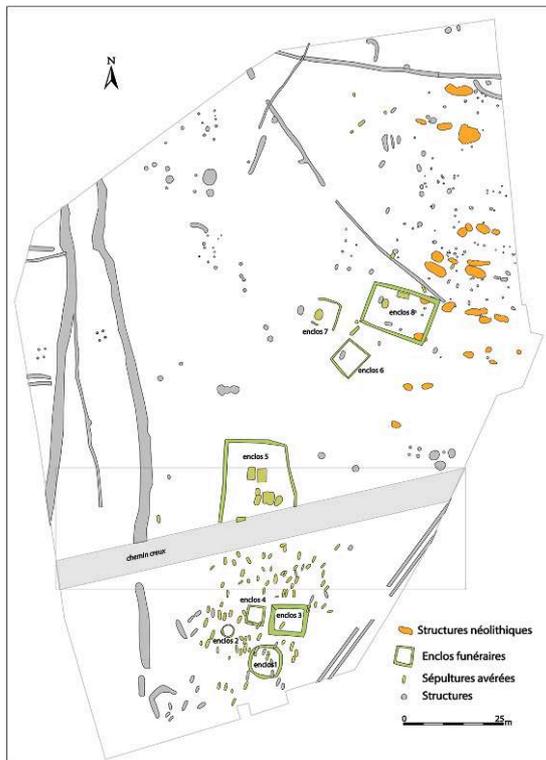
---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Conseil général du Calvados

- 1 À Verson, dans le cadre de la construction d'un futur écoquartier au lieu-dit « Les Mesnils » par la SHEMA et la société Edifidès, une fouille préventive a été réalisée par une équipe d'une quinzaine de personnes du Service archéologie du Conseil Général du Calvados. La surface concernée par cette opération est d'environ 1,7 ha. Cette fouille est localisée au sommet du versant ouest d'un vallon sec, ancien affluent de l'Odon. Elle a permis l'étude de vestiges d'occupations différentes correspondant à un village néolithique, un habitat et une nécropole protohistoriques.

Fig. 1 – Plan général du site



DAO : Conseil général du Calvados.

### Le village du Néolithique ancien

- 2 Les vestiges d'un village du Néolithique ancien ont été mis au jour au nord-est de la fenêtre de décapage. Ce village a été identifié grâce à la présence de plusieurs séries de grandes fosses latérales (environ 25). De forme plus ou moins allongées, elles sont disposées les unes à côté des autres pour former cinq lignes parallèles sur une bande d'orientation nord-sud large d'une trentaine de mètres pour un peu plus de 80 m de longueur. La plus grande de ces fosses, au nord de la zone, mesure 9 m de longueur pour 50 cm de profondeur. En l'absence des trous de poteaux des bâtiments, ces fosses latérales permettent de restituer quatre à six maisons d'une trentaine de mètres de longueur qui composaient ce village. Elles forment d'abord un groupe assez resserré de 3 ou 4 maisons au sud et une maison isolée au nord. Entre cette dernière et celles situées au sud, un espace ayant livré peu de mobilier a été mis au jour. La présence de quelques trous de poteaux pourrait témoigner d'une sixième maison ou bien d'un espace libre.
- 3 La quantité de mobilier livrée par les fosses latérales réutilisées en dépotoirs est particulièrement remarquable. L'industrie en silex de Verson (environ 10 caisses) révèle une économie des matières premières relativement complexe qui met à profit des sources d'approvisionnement très variées, au sein desquelles deux sont privilégiées (F. Charraud, étude en cours). Un silex local de qualité moyenne est largement employé dans le cadre d'un outillage expédient sur éclats. Le silex du Cinglais sert à produire un outillage de qualité sur lames standardisées. Cet outillage est conforme au panel typologique caractérisé au Néolithique ancien en Basse-Normandie et dans les régions

voisines du Massif armoricain et du Bassin parisien. Son excellente conservation va permettre une étude technologique et fonctionnelle détaillée.

- 4 La fouille a également livré des éléments de parure en très grande quantité composés de plus de 230 fragments d'anneaux en schiste (N. Fromont, étude en cours). Il s'agit essentiellement de pièces finies et dans une moindre mesure d'ébauches et de déchets de taille. Ces anneaux de petit à grand gabarit sont à couronne étroite indiquant une série plutôt ancienne : VSG ancien à moyen. Comme pour les silex, cette série est caractérisée par la diversité des roches utilisées. Elles sont d'origine locale (schistes tachetés), locale ou régionale proche (schistes briovériens), régionale (schiste du Pissot) et également extra-régionale avec la présence d'anneaux en serpentinite et choritite, inédits dans des contextes bas-normands.
- 5 Le mobilier céramique, mis au jour dans plus d'une quarantaine de fosses, se rapporte à un assemblage classique du Néolithique ancien, plus précisément du VSG moyen (D. Jan, étude en cours). Le mobilier est fragmenté bien que plusieurs récipients soient archéologiquement complets, voire entiers. Ils se partagent entre vases hémisphériques simples et à inflexion du col, vases de stockage et bouteilles. Bon nombre de ces vases sont ornés de décors imprimés (impressions au peigne, au poinçon, incisions) et de décors modelés (bouton unique, boutons jumelés, impressions digitées au doigt et à l'ongle, boutons sur le bord). Les éléments de préhension/suspension sont également bien présents dans le lot.
- 6 Outre l'analyse du mobilier archéologique, les fosses latérales des maisons ont, durant la fouille, fait l'objet de prélèvements sédimentaires en vue d'analyses géoarchéologiques et paléoenvironnementales. L'objectif est d'apporter des informations sur l'environnement du village et sur les plantes cultivées et consommées. La répartition des restes végétaux dans les fosses permettra également de discuter de la répartition des activités au sein de ce village. Enfin, ces analyses viseront également à préciser si ces fosses ont été le lieu d'activités particulières.

Fig. 2 – Vase néolithique



Cliché : Conseil général du Calvados.

### L'habitat protohistorique

- 7 Les vestiges d'une occupation protohistorique de longue durée ont été mis au jour sur les deux tiers de l'emprise de la fouille de Verson « Le Mesnil ». Elle se présente principalement sous la forme d'unités domestiques dispersées parfois délimitées par de petits fossés. Ces ensembles comprennent des bâtiments, des fosses domestiques, des structures de combustion, et des structures de stockage de type silo enterré ou grenier surélevé. Un four en « 8 » à alandier de très grande dimension paraît isolé vers le centre du décapage. Cette structure, qui a subi une réfection, rappelle les fours supposés de potier de l'âge du Bronze ancien et moyen de la région. Un vase archéologiquement complet reposait sur le fond de la fosse d'accès du deuxième état de la structure. Il s'agit d'une poterie comprenant deux languettes que l'on attribue généralement à l'âge du Bronze ancien ou au début du Bronze moyen.
- 8 Le mobilier recueilli dans les différents contextes est très varié avec des outils en silex, un lot conséquent de fragments de poterie, quelques parures en bronze, des pesons de métiers à tisser et des éléments de mouture en roche dure (meule, molette). L'étude préliminaire de ces objets nous permet de savoir que l'occupation humaine protohistorique de ce site commence vers la fin du III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, à la période dite campaniforme, pour s'achever au VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. Il semble que la période comprise entre l'âge du Bronze final et le Hallstatt final soit la plus représentée (X<sup>e</sup> s.-milieu VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.).

Fig. 3 – Four de l'âge du Bronze



Cliché : Conseil général du Calvados.

### La nécropole

- 9 Cette nécropole s'inscrit dans un espace, d'orientation nord-nord-est – sud-sud-ouest d'un peu moins de 40 m de largeur et de près de 130 m de longueur. Deux phases principales se distinguent : un vaste espace funéraire de La Tène ancienne succède à l'implantation d'une série de monuments funéraires du premier âge du Fer.
- 10 Cette nécropole comprend huit enclos funéraires avérés que l'on peut diviser en trois groupes. Le premier, localisé au sud de la nécropole, compte quatre enclos (n<sup>os</sup> 1 à 4). Les monuments de ce groupe ne comprennent pas, *a priori*, de sépulture associée, localisée dans leur aire interne. Le deuxième groupe, situé 20 m plus au nord, correspond à l'enclos 5. Son aire interne comprend huit fosses sépulcrales de dimensions variées, dont sept à chambre.
- 11 Le troisième groupe, localisé dans la partie nord-nord-est de la nécropole, rassemble trois enclos de forme quadrangulaire. Une tombe à coffre de grande dimension est comprise dans l'aire interne de l'enclos 7. Au moins deux sépultures à coffre peuvent être associées à l'enclos funéraire 8. Cette phase concerne seize sépultures avérées pour un minimum de dix-sept individus identifiés. L'inhumation individuelle est majoritaire avec treize sépultures. Dans les trois cas de sépultures plurielles, il s'agit d'une association entre un enfant et un adulte. L'orientation générale des inhumés est nord-sud, la tête disposée au sud. En ce qui concerne le recrutement des inhumés, le ratio adulte/enfant est équilibré avec globalement autant d'enfants que d'adultes. Quarante objets ont été mis au jour dans huit des tombes implantées dans les enclos. À l'exception de deux poignards et de deux objets indéterminés, il s'agit d'éléments de parure attribuables à la deuxième moitié du VI<sup>e</sup> s. ou au début du V<sup>e</sup> s. av.J.-C., retrouvés en position d'usage.
- 12 La nécropole de La Tène ancienne est localisée dans la partie sud du décapage, au niveau des quatre premiers enclos. Les sépultures sont implantées sur un espace d'un peu moins de 1 600 m<sup>2</sup>, sans délimitation apparente. Cet espace funéraire compte 78 sépultures avérées. À une exception près, l'inhumation individuelle est l'unique mode de traitement des défunts. Les fosses sont globalement de forme oblongue, adaptées à la taille du défunt, sauf pour plusieurs d'entre-elles trop étroites ou à l'inverse surdimensionnées. Les fosses sont globalement orientées nord-sud, les corps

sont quant à eux disposés la tête au nord ou au sud, de manière à peu près égale. En ce qui concerne le recrutement, le ratio adulte/immature est cette fois assez déséquilibré, puisque presque les deux-tiers des individus inhumés sont des enfants ou des adolescents. Trente-quatre sépultures de cet ensemble de La Tène ancienne ont livré des éléments de parure, soit plus de 40 % du total. Ce mobilier fait l'objet d'un travail de master 1 à l'université de Caen par Audrey Leffet sous la direction de Cécile Allinne.

Fig. 4 – Bracelet à terminaisons anthropomorphiques



Cliché : Conseil général du Calvados.

- 13 Au sein de l'ensemble funéraire de Verson, 96 fosses à inhumations, contenant au minimum des traces d'ossements, ont été identifiées. À celles-ci s'ajoutent deux sépultures secondaires à crémation. Si on prend en compte les sépultures hypothétiques, sans ossements conservés, l'ensemble funéraire de Verson comprendrait 137 sépultures. Dans une première estimation, cette nécropole compte 101 individus. Les sépultures individuelles sont largement majoritaires, puisque seules 4 sépultures plurielles ont été reconnues.
- 14 La nécropole protohistorique de Verson correspond donc à un ensemble funéraire numériquement important et dont la phase d'occupation couvre une période assez longue entre le milieu du VI<sup>e</sup> et le début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.
- 15 Elle se rapproche en cela de plusieurs exemples bas-normands de grands regroupements funéraires, dont le site d'Éterville « Le Clos des Lilas » est l'un des exemples caractéristiques. De même, la surreprésentation des immatures au sein de la population de Verson trouve un écho dans le recrutement observé pour la nécropole d'Éterville. Il est probable qu'à l'origine, cette nécropole était plus importante. En effet, à chacune de ces deux extrémités, l'arasement est important ; dans ces zones, plusieurs

structures superficielles pourraient s'apparenter à des fosses d'inhumation et à des monuments funéraires.

---

## INDEX

**Année de l'opération** : 2012

**lieux** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt85PmfXV4X4>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtFGjeNOvS6>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtTJmvpPFldF>

**chronologie** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwpX5MU2hlw>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtGTWPtWn8qu>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>

**nature** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

## AUTEURS

**CÉCILE GERMAIN-VALLÉE**

Conseil général du Calvados

**PIERRE GIRAUD**

Conseil général du Calvados

**ERWAN NIVEZ**

Conseil général du Calvados